

Offre de stage indemnisée

Guide - animateur du patrimoine dans un château médiéval touristique *saison 2023*



Nous cherchons 4 guides/animateurs stagiaires pour la saison 2023 à partir d'avril ou pour l'été, pour participer à l'animation du château médiéval de **SEPTEME** (30 km sud/est de Lyon).

Ce joyau du Dauphiné est un château habité par la même famille depuis 250 ans. Cette maison de famille a été reprise il y a 4 ans par la nouvelle génération. Une offre dynamique de visite et d'animation y est proposée à près de 20 000 visiteurs. Elle lui vaut la note de 4,7/5 sur Google et le prix « Tripadvisor's Travelers' Choice Awards: Best Of The Best ».

Notre objectif est de partager avec le plus grand nombre la beauté du lieu et 1000 ans d'histoire(s) des 24 familles illustres qui s'y sont succédé.

Vous pouvez consulter notre site www.chateau-septeme.com et nous suivre sur facebook @chateaudesepteme. Vous aurez ainsi une idée de nos différentes animations.

Vos missions principales :

- visites guidées du château (particuliers, groupes)
- animation d'ateliers thématiques dans le cadre des visites : cuisine médiévale, maniements des armes (salle d'armes, tirs au trébuchet et à l'arbalète, avec des répliques historiques...)...

Vos missions secondaires :

- accueil et encadrement de groupes d'enfants (scolaires, anniversaires, parcours jeux...) avec des activités de visite et d'ateliers (blason, calligraphie...)
- participation aux festivités historiques de l'été
- développement ou création de nouveaux ateliers en fonctions de vos goûts, envies et compétences...

Vos compétences :

- des qualités d'animation (prise en charge des groupes, immersion au moyen âge...), un bon relationnel, le sens des autres (capacité d'adaptation à tous les âges)
- des connaissances historiques et/ou architecturales et/ou formation en animation du patrimoine
- un goût pour le Moyen-Âge et/ou la Renaissance et des thématiques médiévales
- l'anglais est un plus. Autres langues bienvenues.

Pratiquement, quel que soit votre profil :

- votre établissement de formation vous fournit une convention de stage
- vous restez pour une durée supérieure à 1 mois
- Vous êtes indemnisé (indemnités légales de 4,05 € / heure).

- Possibilité de logement et cuisine sur place.

Pour plus de renseignements :

Benoît DERON

06 59 84 79 64 – chateaudesepteme@gmail.com

